

**Lettre de contestation d'une opération bancaire**

**Lettres Banques Argent**

Posté par: modeles lettres gratuites

Publiée le : 16/6/2010 8:18:06

**A la lecture de votre relevé de banque, vous pouvez constater un prélèvement que vous n'avez pas effectué. Dans ce cas vous devez adressé un courrier en recommandé avec accusé de réception à votre banque, dans un délai de 13 mois à compter de l'erreur.**

Objet : Contestation d'une opération réalisée par carte

Lettre recommandée avec accusé de réception

Madame, Monsieur,

Client dans votre établissement sous le numéro de compte (préciser), j'ai eu la malheureuse surprise de constater une opération sur mon compte bancaire que je n'ai jamais contracter.

En effet, en date du (préciser), vous avez retiré la somme de (préciser) sur mon compte alors que je n'ai pas effectuer d'achat à cette date.

En vertu de l'article L. 132-4 du Code monétaire et financier, je vous demande de bien vouloir recréditer mon compte des sommes prélevées à mon insu.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature

**Lettre gratuite de contestation d'une opération bancaire**